



Vision de la jeunesse pour le Québec en 2030

Présentée dans le cadre de la consultation publique pour le Plan d'électrification et de changements climatiques du gouvernement du Québec

Propos recueillis par ENvironnement JEUnesse dans le cadre de l'édition 2019 du colloque annuel en environnement tenu du 4 au 6 octobre au Cégep du Vieux Montréal

14 octobre 2019

Équipe

La compilation et la synthèse des idées ont été faites par : Andréanne Brazeau, Catherine Gauthier, David Morin et Erika Salem

Ce mémoire a été préparé par : Catherine Gauthier

Ce mémoire a été révisé par : Marie Legivre, David Morin, Alix Ruhlmann, Erika Salem et Jean-François Veilleux

Mots-clés : Changements climatiques, gestion des matières résiduelles, mobilité, transport actif, transport collectif, aménagement, urbanisme, îlots de chaleur, bâtiment, énergie, pétrole, énergies fossiles, réduction à la source, décroissance, emploi, transition, communauté, équité intergénérationnelle, engagement, éducation, environnement, écocitoyenneté, participation citoyenne, biodiversité

Présentation d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagé-e-s afin qu'ils fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les intervenant-e-s sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenant-e-s dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENvironnement JEUnesse touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport et l'énergie, les changements climatiques, la consommation responsable, l'eau et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

Crédits photo

Photo en page 1 : Jean-François Veilleux

Photos des pages 2 à 14 : Alexandre Claude



Table des matières

Équipe.....	2
Présentation d'ENvironnement JEUnesse.....	2
Crédits photo.....	2
1. Contexte.....	4
2. Vision de la jeunesse pour 2030.....	5
2.1 Pour une mobilité « plus ».....	5
2.2 Non aux énergies fossiles.....	6
2.3 Une alimentation plus sobre en carbone.....	6
2.4 Priorité à la réduction à la source.....	7
2.5 Un milieu de vie vert et respectueux de la nature.....	7
2.6 Une société de partage et d'entraide.....	8
2.7 Au-delà de la croissance.....	8
2.8 Éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté.....	9
2.9 Rôle des jeunes dans la transition.....	10
3. Synthèse.....	11
Annexe 1 : Liste des participant·e·s.....	12
Annexe 2 : Liste des observateur·trice·s.....	13



1. Contexte

Les participant·e·s du colloque annuel d'ENvironnement JEUnesse tiennent d'abord à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblé·e·s font partie du territoire traditionnel non cédé des Kanien'keha:ka (Mohawks), qui a longtemps servi de lieu de rassemblement et d'échange entre les Nations. Nous sommes reconnaissant·e·s de l'hospitalité de la Nation Kanien'keha:ka, qui nous permet de nous rassembler dans de bonnes conditions pour prendre part à cet atelier de consultation.

Du 4 au 6 octobre 2019, ENvironnement JEUnesse tenait son colloque annuel au Cégep du Vieux Montréal. L'événement a accueilli près de 150 personnes provenant de 60 villes et de 14 régions du Québec ! Parmi ces personnes, on comptait plus d'une centaine de jeunes d'écoles secondaires, de cégeps et collèges, et d'universités, de même que des intervenant·e·s en milieu scolaire et des professionnel·le·s du milieu de l'environnement.

Avec l'équipe d'ENvironnement JEUnesse, le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), les participant·e·s ont eu l'occasion de réfléchir aux manières dont il·elle·s souhaitent vivre à l'horizon de 2030.

L'atelier de consultation — dont la liste des participant·e·s figure en annexe — a touché à plusieurs thématiques, allant de la consommation responsable à la mobilité, en passant par les nouvelles habitudes de vie à adopter et l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté. Cet exercice a permis de formuler des recommandations dans le cadre de l'élaboration du Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC) et du prochain plan d'action quinquennal de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 du gouvernement du Québec.

2. Vision de la jeunesse pour 2030

La vision de la jeunesse, telle qu'exprimée par les participant·e·s au colloque annuel d'ENvironnement JEUnesse, peut être énoncée à travers neuf (9) points principaux. Ceux-ci touchent à la mobilité, à l'énergie, à l'alimentation, à la gestion des matières résiduelles, aux milieux de vie, au sentiment de communauté, au système politique et économique, à l'éducation, à la citoyenneté et au rôle des jeunes dans la transition.

2.1 Pour une mobilité « plus »

Pour les jeunes réuni·e·s au colloque d'ENvironnement JEUnesse, « les transports actifs et collectifs doivent être “plus” beaucoup de choses ». Par exemple, les tarifs des transports collectifs doivent être plus abordables et les tarifs étudiants mieux adaptés :

« En région, c'est souvent plus économique de se déplacer en voiture. Ce qu'on souhaite pour 2030, ce sont des heures de passage plus fréquentes et adaptées aux réalités des régions. Il devrait y avoir plus de plateformes de covoiturage, des plateformes plus utilisées et valorisées. Il devrait y avoir plus de taxibus.

La promotion des transports actifs doit être accentuée. Nous voulons également voir plus d'infrastructures dédiées au transport actif et qui sont plus sécuritaires. »

Des transports plus accessibles :

- Accès plus facile en région, circuit adapté, gratuité ;
- Plus de transport en commun pour les personnes en situation de handicap ;
- Plus de structures gratuites de transport en commun ;
- Transports en commun avec des services personnalisés ;
- Plus abordable : prix étudiant adapté partout.

Des transports plus actifs :

- Plus de pistes cyclables, même en dehors des grands centres ;

- Plus de trottoirs ;
- Des BIXI (système de vélos en libre-service) partout, pas seulement dans les quartiers centraux ou plus nantis ;
- Plus d'installations pour le transport actif ;
- Développement du réseau cyclable entre les espaces verts et sécurité dans les transports actifs et les zones sensibles (épiceries, écoles) grâce à un meilleur affichage ;
- Repenser les routes pour que la place des cyclistes, piétons et véhicules soit équitable ; penser les routes d'abord pour les transports actifs et collectifs, et ensuite pour les voitures ;
- Allier espaces verts et transport actif ;
- Sécurité du transport actif, particulièrement en dehors des grands centres et autour des zones sensibles.

Des transports plus électrifiés :

- Avoir des transports en commun électriques ;
- Plus de transports collectifs et électriques en région ;
- Voitures électriques et solaires.

Des transports plus nombreux et plus fréquents :

- Des bus qui passent plus souvent ;
- Plus de zones couvertes par un réseau d'autobus ;
- Plus de métros ;
- Voies réservées, espaces réservés pour transports en commun sur les routes ;
- Transports en commun beaucoup plus développés ;
- Réseaux de transport en commun à travers le Québec, plus intégrés, meilleurs réseaux, train dans les régions ;
- Meilleur accès au transport en commun en région ;
- Plus d'effort dans le transport collectif interurbain et dans les régions et les municipalités.

Des transports plus diversifiés :

- Véhicules communautaires ou auto-partage ;
- Alternatives à l'avion polluant ;
- Développement de trains à grande vitesse à travers le Canada et les États-Unis ;
- Des transports offerts par les entreprises elles-mêmes à leurs employé·e·s ;
- Plus de systèmes de covoiturage réglementés (taxibus).

Plus de voyages en avion... dans le sens de « pas d'avion » :

- Moins d'utilisation de l'avion... ou pas de voyages en avion.

2.2 Non aux énergies fossiles

Au niveau de l'énergie, les avis sont unanimes : il faut interdire tout nouveau projet d'exploitation des énergies fossiles, de même que toute infrastructure à forte émission de gaz à effet de serre.

Des participant·e-s vont même jusqu'à proposer de rendre illégaux les véhicules utilisant le pétrole ou les énergies fossiles pour leur fonctionnement.

D'autres rappellent que bien que l'hydroélectricité soit la pierre angulaire de l'électrification des transports, il faudra « vivre avec le "stock" électrique qu'on a » et ne plus construire de nouveaux barrages.



2.3 Une alimentation plus sobre en carbone

Plusieurs enjeux et défis liés à la consommation écoresponsable sont évoqués par les participant·e-s. On relève par exemple des problèmes d'accessibilités liés à la distance géographique et au prix. En effet, il subsiste

une certaine rareté des biens et services écoresponsables en dehors des grands centres, comme le mentionnent les participant·e-s : « c'est difficile d'acheter en vrac en région, ce n'est pas encore la norme ». En contrepartie, on rappelle qu'« il est important de ne pas culpabiliser les individus ».

En 2030, les participant·e-s voient l'alimentation transformée afin de réduire la production et la consommation de viande, de même que l'empreinte carbone de l'alimentation :

- Les produits biologiques, de saison et locaux sont la norme ;
- La consommation de viande est réduite drastiquement ;
- L'alimentation végétarienne, végétale (végane) et moins transformée est privilégiée ;
- Les produits d'origine animale sont taxés (des participant·e-s suggèrent que ces produits soient 75 % plus chers que les protéines végétales) ;
- La consommation locale est plus abordable et un minimum de produits locaux est offert partout (environ 90 % exigent des participant·e-s).

Le secteur de l'agriculture devra également tourner le dos aux pesticides et engrais qui détruisent l'environnement. Les pesticides seront éliminés, les importations de phosphate seront inexistantes et des lois contre ces pesticides ou engrais seront adoptées et rigoureusement mises en oeuvre.

Pour opérer une transition en profondeur, les participant·e-s mettent de l'avant la polyculture, la réduction de l'exploitation animale et l'utilisation des sols vivants pour réduire les besoins en fumier et autres fertilisants.

En milieu urbain, on encourage l'agriculture, des « villes plus autonomes en matière alimentaire ». Des participant·e-s souhaitent également voir davantage de mixité de paysages productifs dans les zones urbaines, où on prévoit des usages variés : agriculture urbaine, espaces verts, jardins communautaires, terrasses et toits verts, accès à des espaces productifs d'agriculture urbaine par quartier, etc.

2.4 Priorité à la réduction à la source

Au niveau de la gestion des matières résiduelles, les participant·e·s désirent s'attaquer à la mode et à la consommation éphémères et exiger une plus grande responsabilité environnementale des entreprises. Les biens doivent tenir compte de critères de durabilité, de réparabilité, en plus d'éliminer les emballages : « on demande au gouvernement d'ordonner aux fabricants de gérer leurs produits et leurs déchets. » Des mesures environnementales sont aussi exigées pour réduire la pollution par le plastique.

Tant auprès des citoyen·ne·s que des institutions, des commerces ou des industries, le compostage et la gestion des matières résiduelles doivent être améliorés. Il faut veiller à l'« implantation rapide du compostage dans toutes les villes au Québec » pour rendre cette pratique accessible. Le compostage doit être facilité et même obligatoire afin de diminuer le volume de déchets dans les dépotoirs et les incinérateurs.

2.5 Un milieu de vie vert et respectueux de la nature

Les participant·e·s ont présenté plusieurs mesures pour un milieu de vie plus écologique et respectueux de la nature. Comme condition préalable à la protection de l'environnement, les personnes présentes souhaitent reconnaître la personnalité juridique de la nature : « donner des droits à la nature ». Des participant·e·s expliquent qu'il faut « donner aux citoyen·ne·s le droit de contester des lois au nom de la nature ».

Les participant·e·s exigent une meilleure protection des espèces menacées et une conservation de la biodiversité, la protection du patrimoine naturel du Québec. On parle par exemple de « protéger les milieux non-touchés », de mieux intégrer les écosystèmes humains et naturels, entre autres pour « rééquilibrer la place de la nature et la biodiversité, remettre en place l'harmonie d'origine ». En d'autres mots, « trouver l'équilibre et l'harmonie avec la nature doit être central » dans la démarche du gouvernement. Il est également nécessaire de « [sensibiliser] chaque citoyen·ne [à] faire son "bout de chemin" ».

Le gouvernement du Québec a également une responsabilité pour « sensibiliser la population, communiquer l'impact des grands projets sur la nature et montrer l'impact qu'on a sur la nature ». Le Québec devrait « rendre les espaces naturels publics, comme l'a fait l'Islande ». Le contact avec la nature apparaît comme primordial afin que la « population se sente concernée et touchée par la crise environnementale ».



Au niveau du cadre bâti, les bâtiments doivent par exemple respecter des normes environnementales élevées et être adaptés afin d'atteindre une carboneutralité dès que possible.

Les appartements et les maisons peuvent aussi être munis de toits verts, de systèmes de chauffage à l'énergie renouvelable (géothermie), d'isolation adéquate pour réduire les pertes énergétiques, etc., afin d'être le plus autosuffisants possible. La rénovation est aussi une opportunité de rendre les bâtiments plus verts.

Les mesures de verdissement sont nombreuses et suscitent beaucoup d'intérêt de la part des participant·e·s :

- Avoir des arbres dans les parcs et les lieux publics ;
- Doter chaque établissement public d'un jardin ;
- Revégétaliser les milieux urbains pour contrer les îlots de chaleur, réduire la pollution, combler le déficit nature et améliorer l'esthétisme des quartiers ;

- Prévoir des mesures de verdissement en milieu urbain, mais également dans les villes et villages à travers le Québec.

Les pratiques urbanistiques doivent privilégier des quartiers où la mixité est encouragée et où des systèmes de partage (outils, véhicules, etc.) sont mis de l'avant. La réduction de l'étalement urbain est ciblée comme une priorité, tant pour réduire l'impact environnemental des ménages que pour protéger les espaces naturels et la biodiversité.

2.6 Une société de partage et d'entraide

« On pourrait mettre de l'avant les relations intergénérationnelles. Les jeunes disent qu'il·elle·s ont moins de temps, qu'il·elle·s sont occupé·e·s. On pourrait faire des échanges de services avec les aîné·e·s. Ceux-ci et celles-ci pourraient préparer des plats pendant que nous les aidons à se connecter au réseau wifi par exemple. »

Cet exemple illustre bien la volonté des participant·e·s de retisser des liens entre les milieux de vie et les personnes. Les jeunes proposent d'accroître le partage des biens et des espaces :

- Vivre en coopérative ;
- Partager des biens (avoir une seule tondeuse pour cinq (5) voisin·e·s par exemple) ;
- Augmenter le partage d'outils, de jardins, de bibliothèques, etc.



La mixité des quartiers ressort à maintes reprises, comme l'expliquent des participant·e·s : « on veut s'assurer d'arrêter l'élitisme et qu'il y ait un meilleur esprit de communauté et de partage. On peut développer cet esprit dans les grandes villes et les villages. »

L'esprit de communauté, de solidarité et d'inclusion doit être favorisé à une échelle locale, à l'échelle des quartiers. Les participant·e·s demandent « davantage de programmes d'aide dédiés aux démun·i·e·s », de « défaire l'idée d'individualisme qui prévaut dans notre société » et de « mettre de l'avant les relations intergénérationnelles » pour bâtir une « société inclusive, empathique et non-raciste ».

2.7 Au-delà de la croissance

Beaucoup de jeunes dénoncent le système économique capitaliste et les discours qui prônent la croissance. Les participant·e·s demandent d'arrêter le capitalisme à tout prix, d'aller au-delà de la croissance économique comme objectif de société. D'autres soulignent qu'il faut arrêter d'exploiter des territoires qui ne nous appartiennent pas, faisant ainsi référence aux territoires autochtones non cédés.

On peut dresser plusieurs liens entre la société de partage et d'entraide imaginée par les jeunes et leur vision de l'emploi. Les participant·e·s veulent « diminuer les heures de travail » — voire même le limiter à 20 heures par semaine — pour que chacun·e ait plus de temps pour faire soi-même¹, participer à la vie citoyenne et avoir envie de travailler dans un endroit stimulant. Ces idées mènent résolument le Québec vers une décroissance économique et vers une croissance du bien-être des personnes.

Certaines propositions à caractère économique ressortent des échanges, dont celle d'exiger une plus grande « transparence des gouvernements et des industries par rapport aux impacts environnementaux et aux erreurs qu'ils font ».

L'économie devrait être davantage au service des communautés, en soutenant les entreprises locales et sobres en carbone pour inciter l'achat local, une certaine forme de « nationalisme économique ».

¹ Faire soi-même, ou le « do it yourself », consiste à faire et à réparer soi-même ses objets plutôt que d'en acheter des neufs. Cette pratique permet ainsi de réduire la consommation et, ainsi, la pollution.

Il est aussi impératif de mettre un prix sur la pollution, d'« appliquer le principe du pollueur-payeur, de recourir à des critères environnementaux pour octroyer des subventions [ou fonds publics], d'investir massivement dans des industries propres innovantes ». Voici également quelques propositions sur le principe du pollueur-payeur :

- Imposer des taxes sur les produits qui émettent des gaz à effet de serre ;
- Miser sur le principe du pollueur-payeur dans le domaine du transport avec l'« obligation de compenser ses émissions de gaz à effet de serre dès l'achat d'un billet d'avion ou de croisière » ;
- Mettre en place « certaines taxes (bonus malus) sur les véhicules à essence pour réduire les émissions de gaz à effet de serre » ;
- Établir une taxe sur la gestion des matières résiduelles en fonction de la quantité de déchet envoyée à l'élimination, au recyclage ou au compostage.

2.8 Éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté

La place de l'école a beaucoup occupé les participant·e·s, d'autant plus qu'elle fait écho à plusieurs revendications exprimées par les jeunes depuis des mois. Notons ici que le terme « école » est utilisé pour désigner les écoles primaires et secondaires, les cégeps et les universités.

D'entrée de jeu, l'environnement en soi est vu comme une matière, et le plein air comme un cadre d'apprentissage. L'éducation en plein air et le contact avec la nature sont mis de l'avant : « Nous souhaitons que les cours à l'école soient carrément offerts à l'extérieur. Il est crucial de légitimer les modèles alternatifs d'école qui sont 100 % à l'extérieur. Les parents n'ont pas à avoir peur d'envoyer leurs enfants dans de telles écoles. » Voici d'autres propositions concrètes :

- Prioriser les cours en plein air pour créer un lien avec la nature, prendre conscience de la valeur de la nature, établir une reconnexion avec la nature, etc. ;
- Allouer des fonds pour des sorties liées à l'environnement en forêts, en nature, etc. ;

- Développer l'attachement émotionnel à la nature dès la petite enfance ;
- Reconnaître le rôle et encourager les « Forest Schools » — un modèle de formation en plein air — et les rendre plus accessibles.



La deuxième proposition rejoint la Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté proposée par une coalition de plus de 75 institutions et organisations de la société éducative. En effet, les participant·e·s exigent d'inclure l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté dans toutes les matières. Des cours obligatoires sur les enjeux environnementaux et climatiques doivent être intégrés aux curriculums, et ce, à tous les niveaux. Il·elle·s reconnaissent qu'il faut aussi ralentir le rythme, donner des ressources aux enseignant·e·s pour qu'il·elle·s puissent bien enseigner, vivre moins de stress, rencontrer les parents, accompagner toutes et tous les élèves, etc.

Des participant·e·s souhaitent que « les dérèglements climatiques soient étudiés et évalués dans le cursus des cours de science, et tous les autres cours où c'est pertinent, à tous les niveaux d'éducation ». D'autres parlent d'« intégrer l'environnement dès le primaire, pour apprendre comment l'humain est inclus dans la nature, fait partie de l'écosystème. » Cela faciliterait la transmission de connaissances pour adopter des comportements écoresponsables : de la réduction à la source des déchets à une mobilité plus active.

Dans les cours, les participant·e·s proposent d'« intégrer les savoirs ancestraux, traditionnels et autochtones ». Il·elle·s veulent aussi mener des projets interdisciplinaires qui touchent à l'action des organismes communautaires, aux politiques publiques, etc. Les jeunes souhaitent « prioriser les cours pratiques plutôt que théoriques », suivre des « cours de musique, d'économie familiale, des conférences par des expert·e·s, etc. »

L'éducation ne devrait pas s'arrêter à la fin des études, et elle pourrait prendre la forme de campagnes d'information auprès de différents groupes (des jeunes aux aîné·e·s) ou d'un affichage environnemental à l'instar des valeurs nutritives sur les produits alimentaires. En d'autres mots, la forme de l'éducation devrait être plus flexible pour qu'elle joue un rôle central dans notre société.

L'école québécoise se doit d'être exemplaire. Les participant·e·s énumèrent une multitude de mesures pour rendre les écoles plus vertes :

- Avoir des jardins, des espaces verts et des toits verts ;
- Implanter le recyclage de toutes les matières et le compostage dans toutes les écoles ;
- Éliminer les articles à usage unique et utiliser de la vaisselle réutilisable (ou lavable) ;
- Bannir les bouteilles d'eau en plastique et autres articles à usage unique de toutes les institutions scolaires ;
- Rendre les écoles carboneutres ;
- Installer des panneaux solaires et des éoliennes ;
- Ouvrir les écoles à la communauté afin que tout le monde y contribue, des aîné·e·s aux groupes communautaires ;
- Soutenir les initiatives environnementales initiées par les élèves.

2.9 Rôle des jeunes dans la transition

Les jeunes souhaitent « être au centre des projets, participer, être intégré·e·s » tout en ayant la conviction d'avoir un réel impact, de réaliser des projets concrets. Les participant·e·s expriment clairement leurs demandes auprès des décideur·euse·s, mais il·elle·s ne sentent pas une volonté réelle de la part du gouvernement.



En contrepartie, les participant·e·s évoquent quelques-uns des freins à la participation des jeunes : il faut « avoir le temps, la chance de participer à la vie de la communauté ». Une autre personne ajoute qu'« on n'a pas le temps de participer à des consultations publiques quand on travaille tout le temps. » Ce temps pourrait être inclus tant dans l'agenda scolaire que sur le marché du travail. Cela contribuerait à avoir plus de jeunes engagé·e·s dans la politique provinciale ou fédérale, car la « participation citoyenne en politique est importante, mais la société ne nous laisse pas le temps de participer à la vie citoyenne. »

Un autre frein mentionné est la difficulté de connaître les processus de consultation en cours et de s'y retrouver. La publicité, sur les réseaux sociaux entre autres, est une des pistes de solution. L'accès à l'information doit être facilité, et il est important de consulter les jeunes là où il·elle·s sont, c'est-à-dire dans les milieux de l'éducation. Les campagnes de vote dans les écoles ou cette consultation menée en collaboration avec une organisation jeunesse en sont de bons exemples.

Enfin, les jeunes dénoncent la centralisation du pouvoir qui ne permet pas aux citoyen·ne·s, en particulier les jeunes, d'avoir un réel impact sur les décisions politiques. Le vote — souvent proposé comme solution — est vivement critiqué : « quand on parle de citoyenneté, on ne pense qu'au vote. C'est très peu. Plein de gens n'ont pas le droit de vote, dont les jeunes. »

3. Synthèse

Un participant a tenu à prendre la parole en fin d'atelier pour rappeler que « tout ce qu'on vient de dire, ce n'est pas matière à débat. » Les propositions sont soutenues par les expert·e·s, les groupes communautaires, les milieux de l'éducation, les citoyen·ne·s.

En environnement, il y a un véritable consensus pour exiger une action à la hauteur de la crise climatique. D'après un sondage Angus Reid commandé par ENvironnement JEUnesse et réalisé du 23 au 25 septembre 2019, 86 % des Québécois·es se disent en accord avec les revendications des jeunes qui manifestent partout dans le monde pour réclamer des gestes immédiats et déterminants pour lutter contre les changements climatiques et préserver une planète habitable.

La balle est dans le camp du gouvernement.

« Il est essentiel de prendre conscience des générations futures et de favoriser le long terme. »

« Au Québec, on a une proximité avec la nature, mais on ne fait que la détruire. Il faut changer notre définition de la croissance. On aspire à mieux que la croissance du PIB [produit intérieur brut]. On aspire à du bonheur. Quand on va faire de la vraie politique, on va l'avoir.

Il faut faire progresser les choses par tous les moyens possibles. »



Annexe 1 : Liste des participant·e·s

La liste des participant·e·s est présentée en ordre alphabétique par prénom.

Adèle Miville-Deschênes
Alexandre Levesque
Alexis Dandonneau
Alexis Ortolano
Alice Joncas
Amy Boulay
Andrée-Anne Lacasse
Anna Bodryzlova
Antoine Laplante
Ariane Légaré
Arianne Beaulac
Asmaa Benkhelfa
Audrey Croteau
Audreyanne Gadbois Francoeur
Aurélié Dorais
Babel Champagne
Charles-Antoine Barbeau-Meunier
Chloé Moreau
Corrine Busque
Djalenscia Romelus
Dominique Rivest
Elijah Josh Concepcion
Élise Guerrero
Elodie Galiano
Étienne Mailloux
Florence Dumas
Francis Allen-Vuillet
Gabriel Brillant-Poirier
Gabriel Tremblay
Gabrielle Fréchette
Gabrielle Jean
Germain Desloges
Giani Xavier Santana Castro
Heather Bérubé
Hélène Dupont
Jasmin Cartier
Kasia Zubrzycki
Kelly-Anne Prud'homme
Kristina Boyer
Laurelou Purcell
Laurie-Jeanne Sauvé
Léa Ilardo
Léa-Marie Tremblay
Léanne Beauregard
Loïc de Fabritus
Lucie Beaujault



Lyna Tourmert
Maéva Valade
Marguerite Demontigny
Marion Pomerleau
Martin Pluye
Mélissa Clermont
Mélodie Casavant
Miraf Dube
Nathalie Carrière
Nika Paul
Oussama Kaidali
Philippe Aubichon
Quentin Duret
Renée Lemieux
Rosalie Steingue
Rosie Turbide
Ruthbec Laau-Trépanier
Sheryl Bellemare
Sophie Hoffman-Chrétien
Tatiana Mandemvo
Tristan Pérez
Victor Brouillette
Vincent DelCampo
Xavier Courcy-Rioux
Yosmari López
Zoila Champa Schwartz

Annexe 2 : Liste des observateur·trice·s

La liste des observateur·trice·s est présentée en ordre alphabétique par prénom.

Andrée-Anne Lacasse, Analyste-conseil,
Secrétariat à la jeunesse (SAJ)

Annabelle Nadeau-Gagné, officière en
développement durable, Direction des politiques
et de la gouvernance scolaire, Ministère de
l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
(MÉES)

Any Lemaître, conseillère en développement
durable, Bureau de coordination du
développement durable au Ministère de
l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques (MELCC)

Frédérique Pellerin Catellier, conseillère en
développement durable, Bureau de coordination
du développement durable au MELCC

Isabelle Champagne, Direction des politiques et
de la coordination interministérielle, SAJ

Jean-François Quirion, conseiller en
développement durable, Direction des politiques
et de la gouvernance scolaire, MÉES

Jean-Thomas Lortie-Keating, Chargé de
programme, Direction générale de l'expertise
climatique et économique et des relations
extérieures, MELCC

Lucie Sauvé, Ph.D., Professeure titulaire
Département de didactique, Directrice du Centre
de recherche en éducation et formation relatives
à l'environnement et à l'écocitoyenneté de
l'Université du Québec à Montréal

Martin Strauss, M.A.P., Coordonnateur de la
commission des affaires étudiantes, Direction des
affaires éducatives de la Fédération des cégeps

Naomi Verdon, directrice par intérim, Bureau
de coordination du développement durable au
MELCC

Philippe Bourke, Président du Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement (BAPE)

Sabrina Courant, Chargée de projet en
biodiversité, Direction générale de la conservation
de la biodiversité, MELCC



